

Sécrétariat :

Mme F. TVETER

Mme B. VERMOTE (Int.)

"LES AMIS DE BOUSVAL"
vous souhaite

une HEUREUSE ANNEE 1982 !

o-o-o
o

Informations du Cercle Socio Culturel de Bousval.

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 28 novembre dernier en présence des Membres de Droits, Adhérents et Sympathisants, pour entendre lecture des différentes activités de l'année 1980-81, du budget et des projets pour l'année 1981-82.

Voici la composition du nouveau Conseil d'Administration :

Président	M. G. DEFALQUE
Vice Président	M. P. OLBRECHTS
Trésorière	Mm.F. TVETER
	M. J. ALEN
	M. M. DAGNEAU
	M. O. GODART
	M. J.L. HAMBYE
	Mm HOYAUX
	M. J. VERHULST
Membre d'honneur	M. G. WITTOUCK

Le secrétariat tenu jusqu'à présent par Mm B. VERMOTE, qui devient membre sympathisant, n'a toujours pas été affecté à ce jour, elle fait toujours office de secrétaire.

Nous remercions toutes les personnes présentes à notre assemblée, qui nous donnent à chaque fois de nouvelles idées et de nouveaux moyens de servir mieux notre village.

o-o-o
o

Nous avons assisté ce 5 décembre 1981 à un grand moment de la vie musicale de Bousval ! Maya TRAIKOVA, pianiste, Assen ANTONOV, violoncelle et Philippe ANCIEN, clarinetiste se complétaient magnifiquement dans l'interprétation des œuvres choisies. Tous étaient aussi talentueux dans leur discipline.

Un grand "MERCI" à ces artistes qui ont eu à souffrir de la température peu clémente qui régnait dans la Chapelle ce soir là. Nous essayerons de remédier à ce problème pour le prochain concert que l'Ensemble "EOLE" nous promet pour avril 1982 .

o-o-o
o

Monsieur le Curé nous fait part que la Cure est ouverte aux 3 X 20 tous les premiers jeudis des mois de l'année, de 14 H 30 à 17 H. invitation cordiale à tous.

o-o-o
o

LE FOYER CULTUREL DE GENAPPE & LE CERCLE SOCIO CULTUREL DE BOUSVAL

vous proposent

"VOIR ET RECONNAITRE LES OISEAUX DE NOTRE COMMUNE"

par Henri-Pierre ROBIN

Licencié en Sciences Economiques, Informaticien-Conseil

Membre de la société AVES

Samedi 13 février à 14H30 précises - Ferme de Bégipont(Chap. de Noirhat)
Durée 2H30

Participation aux frais. 50.F

La télévision et le cinéma nous ont tellement habitués à de merveilleuses images, venues des quatre coins du monde, que l'on en vient inconsciemment à considérer l'observation et la photographie de la nature comme des activités réservées à une minorité de professionnels privilégiés. La perfection même de leurs réalisations a quelques chose de décourageant, qui paradoxalement nous incite à la passivité tant elles semblent inaccessibles au commun des mortels.

En réaction à cet état de choses, la réunion à laquelle nous sommes conviés est une tentative de réhabilitation de notre environnement quotidien et une incitation à l'action; elle est animée par une personne dont, à l'instar de chacun de nous, le temps et le budget sont limités, et pour qui l'ornithologie est avant tout un délassement. Plutôt qu'une conférence, il s'agira d'une rencontre où l'auteur vous fera part aussi bien de ses échecs que de ses réussites et où il nous montrera comment intégrer la nature dans notre vie de tous les jours au lieu de ne s'y intéresser que sporadiquement.

En introduction, un diaporama d'une quinzaine de minutes, précisera l'esprit et les conditions techniques des prises de vues. Ensuite, nous serons conviés à reconnaître, par le son et par l'image, quelques septante oiseaux visibles dans notre Brabant Wallon, illustrés par de nombreuses diapositives présentées en fondu enchaîné.

PROJETSS !

M. ROBIN propose à quelques bons amateurs de photos et de promenades de réaliser avec lui, un nouveau montage sur un sujet déterminé par l'ensemble du cercle d'amateurs. Il dispose d'appareils photos et de prise de son adéquats, qu'il met à la disposition des amateurs sérieux. Si cela vous intéresse contactez-nous ! ce prochain montage au caractère documentaire sera montré lors de nos expositions de la fête du village.

BIBLIOTHEQUE ST JEAN

M. Michel DAGNEAU, notre ancien bibliothécaire qui s'occupe à présent de la Bibliothèque St Jean à Genappe nous fait savoir que :
4 carnets de vocux sur papier fait main seront adressés à tout donateur d'une somme d'un minimum de 125 F à la Bibliothèque St Jean
compte 732-3220966-35 PA DAGNEAU Michel, 27 Rue Vandevandel, 1470 GERAPPE

.....
Dernière nouvelle ! Dernière nouvelle ! Dernière nouvelle !.....

BOUSVAL MORCELE !

J. L. HAMBYE

La loi du 23 juillet 1971 organise les fusions de communes et a prévu des commissions provinciales qui devaient apporter des corrections de détail et parachever les limites des nouvelles communes.

Tout dernièrement, l'administration communale a reçu une dépêche ministérielle lui demandant de se prononcer notamment sur deux points

1° une proposition de cession par Court-St-Etienne vers Genappe de la Chapelle du Try au Chêne (quelques mètres carrés).

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette rectification, qui ramènerait dans notre commune un témoignage significatif de notre passé.

2° l'annexion par Court-St-Etienne d'une grande partie du hameau de La Motte comprenant le Clos du Ry de Pallandt y compris l'Auberge, la rue du Sablon, les domaines de La Motte et de Limauges et le hameau de Ferrière. (plus de 100 Ha et 137 ménages domiciliés).

J'ai fait rapport de ce problème à l'assemblée générale de notre cercle. A l'unanimité, les participants ont exprimé la volonté de s'opposer fermement au projet qui semble dissimuler des intentions spéculatrices (lottissements).

En effet, il faut savoir que le Plan de Secteur de Wavre, qui concerne Court-St-Etienne, est beaucoup plus orienté vers l'habitat que le Plan de Secteur de Nivelles qui tient compte de la vocation rurale de notre commune.

Un groupe de travail réunissant des habitants de La Motte s'est mis au travail. Monsieur RASKIN, échevin du Ministère de l'Intérieur, a obligeamment fourni des copies des documents officiels.

Un projet de délibération fortement motivé, résultant de notre travail collectif a été présenté au Conseil Communal par Monsieur JANDRAIN. Il a été adopté à l'unanimité et une enquête de commodo et incommodo sera effectuée : les habitants pourront ainsi s'exprimer.

Dans notre prochain numéro, nous reprendrons l'entièreté de notre argumentation et verrons que les éléments avancés par la "commission provinciale des frontières" sont inexacts et même trompeurs.

o-o-o

o